

MM.

Stafford
 Stanfield
 Stewart (Marquette)
 Stewart
 St. Pierre
 Thomas
 (Maisonneuve-
 Rosemont)

MM.

Trudel
 Valade
 Whelan
 Whicher
 Whiting
 Woolliams
 Yanakis—144.

● (6.00 p.m.)

LA SANCTION ROYALE

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le très honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général désire que les membres de cette honorable Chambre se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur et les membres des Communes se rendent dans la salle du Sénat.

● (6.20 p.m.)

Et au retour:

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a plu au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972

Loi concernant la qualité de l'air ambiant et la lutte contre la pollution atmosphérique

Loi concernant l'assurance-chômage au Canada.

[Français]

Comme il est passé six heures, la Chambre demeure ajournée jusqu'à vendredi, le 25 juin, à 11 heures du matin, conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement.

(A 6 h. 23, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)